CONSEIL CONSULTATIF DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Séance plénière du 22.03.2023, 17h30 - 19h30

Présences :
- Nadia Hadad – ENIL
- Edith De Ryckel – Les Amis des Aveugles
- Rose-Marie Montini - Les Amis de Benjamin
- Miguel Gerez - AMT Concept (en ligne)
- Valérie Vanhemelen - Le 8ème jour (en ligne puis excusée)
- Cindy Makiana - collaboratrice au cabinet de l'échevine Lydia Mutyebele Ngoi
- Emily Clissold - coordinatrice de projets à la Cellule Egalité des Chances
- Agnès Ader - Handicontact à la Cellule Egalité des Chances

Excusé·es :
- David Seffer - Kinumai
- Agnes Pieck - Blindenzorg Licht en Liefde
- Nino Peeters - Passe le message à ton voisin
- Michel Cormond - Alteo

Secrétariat : cellule Egalité des Chances

Ordre du jour :
1. Approbation du compte-rendu du 13.12.2022
2. Fonctionnement du CCPH
3. Présentation de la Semaine des handicaps 2023
4. Focus groupes Brucity
5. Partenariat avec AMT
6. Outil calcul d'itinéraire
7. Divers

Déroulement effectif de la rencontre

1. Approbation du compte-rendu du CCPH du 13.12.2022

Le compte-rendu du 13.12.2022 est approuvé par l'assemblée.

2. Fonctionnement du CCPH

Nadia Hadad siège dans le CCPH depuis ses débuts et s'interroge sur son objectif aujourd'hui. Est-ce un conseil pour les échevins et les politiciens ? Elle a l'impression que le nombre de membres diminue d'année en année. Elle regrette qu'il n'y ait pas davantage de suivi et de retours par rapport aux différents plans d'actions. Le CCPH n'a pas de retour du conseil communal. C'est décourageant pour les membres. Il reste encore beaucoup à faire.

Nadia Hadad explique qu'auparavant, les échevin·es des autres cabinets étaient présent·es aux réunions du CCPH, il y avait plus d'intersectionnalité entre les départements. Elle s'étonne du peu de contenu dans le compte-rendu du dernier CCPH.

Nadia Hadad se demande par ailleurs quel est l'objectif de la Semaine des handicaps : se limite-t-on à de la sensibilisation ?

Edith De Ryckel confirme qu'il y a moins de participation des membres du CCPH depuis le confinement de 2020.

Rose-Marie Montini s'interroge elle aussi sur la mission du CCPH et sur son impact. Elle explique que les parents d'enfants en situation de handicap et les professionnels du secteur trouvent difficilement les informations dont ils ont besoin. Quand un parent reçoit le diagnostic de son enfant, il est seul face à la situation. Il faut que l'information circule mieux, comme le numéro vert. Il est souvent question des PMR mais il faut aussi parler des handicaps invisibles. Rose-Marie Montini rejoint la volonté de réfléchir sur ce que fait le CCPH, ce qu'il veut, ce qu'il crée. Elle propose en outre de collaborer davantage avec les autres communes.

Edith De Ryckel évoque aussi les adultes qui ont un accident et qui se retrouvent en situation de handicap. Le handicap concerne potentiellement tout le monde.

Emily Clissold rappelle l'existence du plan d'action Bxl Inclusive auquel le CCPH avait contribué lors de son élaboration. Ce plan englobe les actions des différents départements de la Ville de Bruxelles dans le domaine du handicap et peut servir à faire le suivi des avancées. Il sera évalué prochainement et une nouvelle version du plan sortira en juin 2023. Le CCPH peut contribuer à l'évaluation de ce plan. Une réflexion plus approfondie sur la définition des objectifs de ce plan pourrait en outre être menée dans la période 2023-2025 pour le plan suivant.

Emily Clissold explique que le CCPH a une mission de conseil à la Ville et que plusieurs demandes ont émané récemment de la cellule Egalité des chances en ce sens : la demande de consultation relative à l'accessibilité de Brucity et un groupe de travail ad hoc sur la Semaine des handicaps 2023.

En ce qui concerne l'intersectionnalité, Emily Clissold explique que cette philosophie est présente dans les pratiques de la cellule Egalité des chances. Un marché public a par exemple été lancé pour prévoir des interprètes en langue des signes dans le cadre des différents évènements organisés par la cellule tout au long de l'année.

Miguel Gerez explique qu'il a participé au plan d'action précédent mais qu'il n'y a pas eu de suivi. Il est d'accord avec le fait d'impliquer les responsables des cabinets. Il proposerait de faire une réunion plus longue avec tous les conseils consultatifs et les échevin·es.

Miguel Gerez apprécie l'initiative de la Semaine des handicaps, même si cela ne concerne qu'une semaine dans l'année. Il explique par ailleurs que des problèmes perdurent, au niveau des stationnements et des chantiers. Il évoque aussi les Plaisirs d'hiver, où AMT fait toujours les mêmes remarques mais rien ne bouge. Il regrette que les audits ne soient pas écoutés, par exemple par rapport aux aménagements des bordures. Il faut qu'il y ait une sanction quelque part. Le département Travaux public doit prendre ses responsabilités et les travaux doivent être faits.

Selon Nadia Hadad, c'est bien d'évaluer le plan d'action mais il faut pouvoir le comparer avec son but initial. Elle se demande par exemple s'il y a un point de contact handicap dans chaque département. Il faut faire un état des lieux de ce qui a été fait, puis des groupes de travail en fonction des thématiques des différents départements pour pouvoir adapter le plan. Il faut également prévoir un mécanisme de contrôle.

Si les Plaisirs d'hiver ne respectent pas la législation et ne répond pas aux standards, il s'agit d'une discrimination qui doit être pénalisée. Nadia Hadad trouve qu'il faut également anticiper des actions, notamment au niveau de l'enseignement. Le CCPH n'a pas de retour sur l'enseignement inclusif. Pourquoi les enfants de la même famille ne peuvent pas aller dans la même école par exemple ? Le CCPH pourrait faire un mémorandum pour les élections.

Nadia Hadad propose en outre de faire un plan stratégique, avec différents délais de réalisation. A ce sujet, Emily Clissold propose d'adapter le plan d'action en y intégrant des objectifs réalisables à plus court terme et des objectifs sur le plus long terme.

3. Semaine des handicaps 2023

Emily Clissold présente le concept de la Semaine des handicaps 2023 qui a été validé par le cabinet de Madame Mutyebele.

Pour la Semaine des handicaps 2023, se déroulant du samedi 25 novembre au dimanche 3 décembre 2023, la cellule Egalité des chances vise à rendre accessible des lieux, évènements ou sites internet par deux biais :

1. Sur base de la programmation des institutions culturelles ou sportives, maisons de quartier ou centres communautaires de la Ville de Bruxelles pour la semaine précédant le 3 décembre 2023, engager un partenariat avec plusieurs de ces institutions afin de rendre leur évènement accessible aux personnes en situation de handicap durant cette période
   Ex : audiodescription d'une pièce de théâtre ou d'un film, concert chansigné, rampe, site web rendu accessible, visite guidée en langue des signes, activité handisport, etc.
2. Inviter les associations actives dans le domaine du handicap à organiser une activité connexe à l'évènement au sein de l'institution partenaire
   Ex : un atelier de cyclo-danse, une conférence, un débat, un atelier.
   Si ce n'est pas possible, maintenir la possibilité de financer les activités des associations dans leurs locaux ou ailleurs.

Eventuellement - en fonction du temps et des moyens financiers disponibles - un label d'accessibilité sera mis en place, qui identifie à quel type de handicap le lieu où l'activité est accessible, via des codes couleurs ou des pictogrammes. Cela permettra de communiquer clairement au public à quel situation de handicap l'activité est accessible et peut par ailleurs stimuler les lieux à se rendre progressivement plus accessibles.

Ce label (développé par la Ville ou via le label Access-i payant) vaudrait tant pour le lieu - de façon pérenne - que pour l'activité.

Rose-Marie Montini trouve qu'une telle Semaine des handicaps peut donner une impulsion. Elle explique qu'en Italie, il y a des labels qui fonctionnent bien. Par exemple, il existe des affiches dans les commerces disant que les personnes avec un handicap passent avant les autres. Ce genre d'outil aide vraiment les personnes en situation de handicap, tout en sensibilisant le grand public. Rose-Marie Montini se demande s'il existe à la Ville un guichet pour les personnes avec un handicap. Par exemple, un parent venant avec des enfants avec un trouble du comportement ou une personne aveugle ne devrait pas devoir attendre une demi-heure. Un tel guichet permettrait de sensibiliser tout le monde. Il faut construire une société qui fait plus attention aux autres. Ce sont des initiatives simples mais qui facilitent la vie des personnes.

Edith De Ryckel ajoute que cela facilite la vie de tout le monde. Les autres doivent comprendre que ce n'est pas un privilège pour les personnes en situation de handicap.

Emily Clissold explique qu'un guichet spécifique au handicap n'existe pas à Brucity mais propose à Agnès Ader de donner des explications sur la fonction de Handicontact au sein de la Ville.

Agnès Ader explique que tout·e citoyen·enne ayant des questions liées au handicap peut appeler le numéro vert. La personne peut ensuite être reçue sur rendez-vous. Mais ce n'est pas encore possible sans rendez-vous.

Nadia Hadad conseille de consulter la liste des lieux accessibles élaborée par Miguel Gerez. Il y a encore beaucoup de problèmes d'accessibilité au niveau des salles de spectacle. Par exemple, le Théâtre national ou le KVS ne sont pas adaptés aux PMR. Au Cirque Royal, l'ascenseur est en panne depuis 4 mois, or c'est un bâtiment de la Ville de Bruxelles. Edith De Ryckel explique que cela est dû à un manque de stock des pièces détachées. Cindy Makiana répond qu'elle en fera le suivi, au niveau du directeur général du Cirque Royal.

Nadia Hadad estime par contre que l'Ancienne Belgique mérite une étoile car l'assistant·e peut accompagner gratuitement la personne en situation de handicap. Pour le Bozar, le seul endroit accessible est dans le parterre, où c'est 95 euros minimum la place (+ pour l'assistant). A la Monnaie, il est possible de négocier le prix de la place (à 30 euros) mais l'assistant·e doit payer 120 euros.

Cindy Makiana propose à ce sujet d'organiser une rencontre avec l'échevine Delphine Houba en charge de la culture en septembre en vue de la Semaine des handicaps. Emily Clissold craint que cela ne soit un peu tard par rapport à la conception du programme.

Miguel Gerez mentionne le Handy Events Guide développé par AMT. Il faut l'appliquer à la Semaine des handicaps et un retour du CCPH par rapport à ce guide serait aussi utile. Il évoque également le guide développé par AMT concernant l'accessibilité des terrasses depuis leur déploiement pendant le COVID-19. Il est d'avis que le CCPH devrait prendre une position sur ce dossier. Pascal Smet prévoit de prolonger l'autorisation de ces terrasses. Selon Miguel Gerez, cette décision a été prise de façon anarchique. Il se demande ce que le cabinet de l'Egalité des chances compte faire à ce sujet. Ensuite, par rapport au Théâtre National, il explique qu'un audit avait eu lieu il y a très longtemps or le lieu reste toujours problématique d'un point de vue accessibilité. Il faudrait tout détruire et reconstruire.

Cindy Makiana va faire remonter l'information vers le département Développement urbain.

Nadia Hadad informe les membres du fait que la cellule Egalité des chances a déjà fait un inventaire des lieux accessibles et conseille d'utiliser ces informations pour l'organisation de la Semaine des handicaps.

Miguel Gerez explique que AMT a déjà effectué un audit de tous les bâtiments de la Ville. Il dispose donc d'une liste de lieux accessibles qu'il peut transmettre à Emily Clissold en vue de la Semaine des handicaps. Il évoque notamment une salle située près de l'hôtel Plaza qui se prête bien à un évènement accessible.

Nadia Hadad propose que soit organisé une conférence dans le cadre de la Semaine des handicaps, peut-être avec des exemples inspirants d'autres pays. Il faut aussi faire l'effort d'adopter un langage accessible pour communiquer autour de l'événement.

A ce sujet, Cindy Makiana évoque la formation 5D sur le harcèlement de rue développé par la Ville. Elle est proposée aux fonctionnaires mais aussi aux associations qui organisent des évènements sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Cindy Makiana propose donc de développer un support accessible (ex : vidéo sous-titrée) qui répertorie les bonnes pratiques pour l'organisation d'un évènement accessible.

Edith De Ryckel juge important dans ce cas que les associations lisent la brochure avant de recevoir le subside.

Nadia Hadad propose d'intégrer au formulaire de candidature l'obligation de consulter le support (brochure ou vidéo).

4. Focus groupes Brucity

Cindy Makiana explique que la Ville souhaite tester l'expérience 'citoyen' de Brucity et a mis sur pied des focus groupes en ce sens. L'objectif est d'accueillir au mieux les différents publics, c'est pourquoi un appel est fait via les différents conseils consultatifs de la Ville, dont le CCPH. Dans ce cadre, elle mentionne la réalisation de bancs d'allaitement dans l'accueil de Brucity. Les focus groupes ont lieu en avril.

Cindy Makiana revient ensuite sur la présence des échevin·es au CCPH. Beaucoup de réunions ont lieu en ligne depuis le COVID-19. Mais des échevin·es pourraient être convié·es lors de prochaines rencontres du CCPH. Madame Faouzia Hariche concernant les écoles par exemple. Une réunion du CCPH pourrait être consacrée à l'éducation.

Rose-Marie Montini explique avoir déjà participé à un groupe de travail à ce sujet mais il n'y a pas eu de suivi. Les choses doivent changer dans les écoles. Des petits aménagements peuvent être faits. Il faut travailler avec les enfants, c'est le futur. Que fait-on pour qu'ils puissent être acteurs et porteurs du futur ? On parle de l'intégration des personnes en situation de handicap mais il faut penser à l'inverse car elles ont beaucoup à apporter. Le handicap apporte une sensibilité en plus.

Cindy Makiana ajoute, en lien avec la question du guichet handicap, que l'échevin Ahmed El Ktibi en charge du département des Affaires citoyennes pourrait être convié.

Rose-Marie Montini est d'avis qu'il faut une personne spécialisée dans les questions de handicap à tous les guichets.

5. Partenariat avec AMT

Pour information, AMT a une convention avec la cellule Egalité des chances pour assurer un accompagnement pour rendre des bâtiments accessibles. C'est dans ce cadre que AMT a fourni un audit des Plaisirs d'hiver. Il propose d'inviter BME au CCPH.

6. Outils de calcul d'itinéraire

Agnès Ader explique que la Ville souhaite créer un outil de calcul d'itinéraire tenant compte de paramètres et de données spécifiques liés aux handicaps (inclinaison de la rue, présence et taille du trottoir, bordures abaissées, type de revêtement du sol, obstacles, rampes, …). La Ville aurait besoin des conseils du CCPH sur les idées émises par la Ville.

Miguel Gerez propose d'y intégrer la géolocalisation.

Nadia Hadad trouve qu'il faut que le calcul soit combiné avec des moyens de transport accessibles alternatifs car attention aux distances : on ne va pas parcourir 6km en fauteuil. Veut-on une accessibilité intégrale, de porte à porte ?

Agnès Ader répond que oui, on vise une accessibilité intégrale dans l'espace public. Y a-t-il des applications qui existent déjà ?

Miguel Gerez renseigne une application française : Streetco. Il faudrait des critères bien précis. Accessibilité signifie continuité.

Agnès Ader demande s'il serait intéressant de permettre l'organisation de mapathons[1] pour encoder ce type de données (inclinaison de la rue, présence et taille du trottoir, bordures abaissées, type de revêtement du sol, obstacles, rampes, …) dans OpenStreetMap sur le territoire de la Ville de Bruxelles ? Toutes ces données seraient libres de droit et accessibles aux citoyen·nes.

Miguel Gerez estime que cela peut permettre de mobiliser plein de monde, d'avoir accès à plus de données/chiffres et d'instaurer une nouvelle dynamique. Il faut vraiment bien définir les critères à encoder.

7. Divers

Emily Clissold relaie la demande de Valérie Vanhemelen de faire certaines réunions du CCPH le lundi soir. 3 représentant·es ne pourraient pas être présent·es si les CCPH devaient se dérouler les lundis ; dont le

[1] Evénement durant lequel des groupes de volontaires se réunissent, en présentiel ou en distanciel, afin de travailler sur des projets de cartographie de manière collaborative. S'il a souvent lieu dans une salle, il peut également prendre place directement sur le terrain. C'est un processus créatif. La cartographie réalisée lors d'un mapathon consiste à fournir des informations géographiques à la base de données OpenStreetMap. Les informations ainsi ajoutées sont libres de droit et accessibles à tous.

cabinet de madame l'Echevine de l'Egalité des Chances (les conseils communaux de la Ville de Bruxelles se déroulant les lundis).

Prochaine rencontre le mardi 20 juin 2023